

# Info-Transfert

Bulletin sur l'établissement et le transfert de ferme

Ce n'est pas l'abondance mais l'excellence qui est richesse.

Joseph Joubert

## Sommaire :

Les entreprises les plus rentables font de investissements plus productifs, sont plus efficaces même si, ou parce qu'elles, sont plus endettées.

84 % n'ont pas la capacité de renouveler complètement leurs immobilisations. Donc, 16 % sont bien gérées et en bonne santé financière.

Ce n'est pas une question de taille mais de GBS et de gestion ! Il vaut mieux être petit et en bonne santé que gros et malade !

## Dans ce numéro :

Avenir et rentabilité !	1-4
Avenir et taille d'entreprise	5-6
La relève en France : quelques info	6

Avec le support financier de

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec



farmcentre.com

## Succombez à la tentation de ... gérer !

Reprenons le thème du dernier colloque Gestion-Établissement du CRAAQ n'est pas un hasard. Plusieurs conférences ont mis en évidence que la gestion est sans doute ce qui manque le plus sur certaines de nos entreprises agricoles : 45 % de nos fermes laitières en difficulté financière (solde résiduel négatif) ! Quel est le pourcentage dans des productions moins protégées que les productions contingentées ?

Quelle conséquence va avoir la réorganisation de l'ASRA sur la santé financière de ces entreprises ? N'envisageons même pas une remise en question des quotas ! Quel est l'avenir de notre agriculture ?

Ce ne sont pas des questions nouvelles, ni originales. La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec (CAAAQ, les différentes commis-

sions et la venue d'une politique agricole tentent d'y apporter des réponses. Que les organisations politiques et syndicales aient ces préoccupations est majeur, mais il est tout aussi important que les entrepreneurs,



gestionnaires et producteurs soient conscients de la situation de leur entreprise et prennent des mesures (ou gèrent) en conséquence.

La solution ne semble pas être dans l'expansion (et l'endettement), contraire-

ment à la pensée générale. Il vaut mieux être « petit et bien portant que gros et malade », au moins tant que le rendement du placement est inférieur au taux d'emprunt. Quelques informations sur la relève française : des résultats encourageants mais une politique qui devient moins généreuse et moins favorable à l'établissement. Un dossier à suivre ...

Bonne lecture

## Avenir et rentabilité ! Par Jean Philippe Perrier

Les entreprises les plus rentables sont celles qui ont le plus d'avenir ! Vérité de la Palisse ? Mais ne dit-on pas aussi qu'au royaume des aveugles, les borgnes sont rois. Donc qu'en est-il de la situation des entreprises agricoles ? Sont-elles rentables ? Quel avenir ont-elles ?

A partir de la banque de données Agritel de la FGCAQ, nous avons extrait les résultats de 519 fermes laitières pour l'année 2008. Selon les techniques de l'analyse de groupe, ces entreprises ont été classées en trois groupes (1- Tête, 2- Intermédiaire, 3-Queue) selon leur rentabilité économique (bénéfice + intérêts MLT / actif).

Le tableau montre que la rentabilité

moyenne des 519 fermes est dans la norme (2 à 4 %). Dans tous les groupes, la rentabilité moyenne est inférieure au taux du marché et passe de 5 % à 0.07 % du groupe 1 au groupe 3. Autre constatation, le nombre de vaches augmente avec la rentabilité (de 58 pour le groupe 3 à 79 pour le 1). Conclusion : plus l'entreprise est importante, plus c'est rentable ; l'avenir est aux grosses fermes ! C'est la conclusion fautive à laquelle on se rallie généralement trop précipitamment : les entreprises sont classées selon la rentabilité et non le nombre de vaches (cf avenir et taille d'entreprise dans ce numéro).

### Le choix des investissements

Aux niveaux des actifs par vache (ce qui élimine l'effet nombre de vaches), le tableau 2 fait ressortir que quelle que soit la rentabilité, le montant d'actif / vache est le même : 39600 \$. Il

Tableau 1	moyenne	1	2	3
nb de fermes	519	130	259	130
Nb de vaches	68	79	68	58
Rentabilité économique	2.67%	5.08%	2.77%	0.07%

faut cepen- Suite page 2

## Avenir et rentabilité ! (suite)

dant noter que dans le groupe 1, on investit plus sur les animaux, le quota (lait/vache plus élevé). Le groupe 1 investit moins dans les machineries, moins dans le fonds de terre (terre moins chère ou mieux exploitée). Quant aux investissements en bâtiments, ils sont assez équivalents d'un groupe à l'autre. Il semble que les stratégies d'investissements du groupe 1 soient claires : plus d'investissement productifs (animaux, quotas), moins d'investissements moins ou pas productifs (machinerie en particulier, et terre).

Au niveau du passif (tableau 3), le taux d'endettement passe de 38 % (groupe 3) à 45 % pour le groupe 1. Les entreprises laitières de cet échantillon sont en moyenne plus endettées (40 %) que les fermes québécoises (30 %), canadiennes (20 %) ou américaines (15 %). Avec un taux de rentabilité (2.67 %), la rémunération du capital devient une délicate réalité. Les entreprises les plus rentables sont plus grosses mais aussi plus endettées (l'expansion se fait majoritairement par emprunt).

### Efficacité et bénéfice

Au niveau de l'état de résultat (tableau 4), les produits du groupe 1 sont plus élevés (1100 \$/vache) essentiellement en raison d'une production par vache plus importante. Le % de charges (charges avant amortissement, intérêt, et salaires/ produits) moyen est de 57 %, variant de 50 à 65 % du groupe 1 à 3. L'efficacité technico-économique est un facteur primordial de la rentabilité : 1477 \$ de marge (MAIS) supplémentaire par vache. Il semble pourtant que la quantité de lait/vache, la consommation de foin ou de mouillée, ... soient très indépendantes du nombre de vaches dans le troupeau (à moins que la vache ait compris la théorie des voisins gonflables !).

De même, au niveau du travail, moins il y a de vaches qui produisent moins, plus ça coûte cher (40 % de plus) par vache ! C'est vrai qu'il existe des petites fermes qui rémunèrent au moins 1 UTP, même si la dimension ne justifie pas un temps plein. (le groupe 3 a en moyenne 58 vaches, ce qui occupe plus d'un UTP mais pas complètement deux !).

Les intérêts sont la conséquence directe de l'endettement (groupe 1, plus endetté, plus d'intérêt). Quant aux amortissements, ils reflètent la stratégie d'investissement d'autant plus favorable au groupe 1 que les quotas ne s'amortissent pas.

Ceci donne en final, un bénéfice net moyen de 318 \$/vache, variant de plus de 1100 \$ à

Tableau 2	moyenne	1	2	3
Actif Ct	2309	2393	2306	2205
Animaux	2415	2535	2422	2232
machinerie	3728	3522	3692	4007
Batiment	1810	1813	1761	1904
Terre	6311	5568	6498	6884
Quota	22063	22720	22036	21231
Autres actifs	1122	1299	1196	705
Total actifs	39646	39748	39749	39339

Tableau 3	moyenne	1	2	3
Passif CT	5.58%	5.53%	5.49%	5.87%
Passif MLT	34.67%	39.02%	33.34%	31.84%
Avoir propre	59.74%	55.45%	61.17%	62.29%
Total Passif + C	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Tableau 4	moyenne	1	2	3
Produits totaux	7298	7878	7181	6782
% de charges	56.95%	50.30%	56.30%	64.90%
MAIS	3144	3886	3140	2409
Salaires et retraits	1233	1068	1203	1457
Intérêts MLT	743	839	736	660
Amortissement	850	819	836	909
Bénéfice net	318	1161	365	-617

moins de -600 \$.

### Un résumé de la situation

En résumé : les entreprises les plus rentables, investissent davantage dans les investissements productifs, ont des produits plus élevés (lait/vache, productivité du capital), une meilleure efficacité technico-éco (% de charges plus faible), une meilleure utilisation de la main d'œuvre (familiale ou salariée). En résumé, c'est de la gestion !

On peut se poser une question sur l'endettement : y-a-t-il un lien entre le taux d'endettement et la rentabilité ou l'efficacité ? Il est vrai que lorsque les dettes sont élevées, on n'a pas d'autre choix que l'efficacité. Mais si on est pas ou peu endetté, qu'est ce qui empêche d'être efficace ? Pourquoi n' imagine-t-on que « l'efficacité obligée »? « L'efficacité volontaire » doit bien procurer certaines satisfactions ?

### Remboursement et risque

L'avenir de l'entreprise est étroitement lié à sa capacité de faire face à :

- Ses obligations court terme (intrants, main d'œuvre,...)
- Ses obligations MLT (remboursement des emprunts)
- Au renouvellement de ses immobilisations (amortissement, autofinancement partiel des investissements d'expansion).

Depuis de nombreuses années, le financement est basé sur la capacité de remboursement (CDR) maximum (bénéfice net + intérêt +

*Les entreprises les plus rentables font de investissements plus productifs, sont plus efficaces même si, ou parce qu'elles, sont plus endettées.*



## Avenir et rentabilité ! (suite)

amortissement). Le tableau 5 présente l'état de la situation pour les fermes de l'échantillon. En moyenne, un solde résiduel de 8500 \$ et une marge de sécurité (MS max) de 0.79 %, ce qui est très faible (il est généralement recommandé une marge de sécurité de 8 % et plus).

Tableau 5	moyenne	1	2	3
CDR Max	138204	225795	134786	57421
Annuité	129696	174669	126051	91985
Solde résiduel	8508	51126	8735	-34564
MS max	0.79%	8.72%	2.09%	-9.74%
MS max>0	54.34%	90.77%	53.67%	19.23%

Seulement 54 % des entreprises ont les moyens de faire leurs remboursements. Autrement dit 46 % (chiffre déjà rencontré dans d'autres analyses), ne peuvent honorer leurs obligations, sans parler de renouveler leurs investissements. Bien évidemment, plus la rentabilité est élevée, plus le pourcentage d'entreprises ayant un solde résiduel positif est élevé : il passe de 91 % pour le groupe 1 à seulement 19 % pour le groupe 3). Les principes de gestion appliqués par le 1er groupe ont donc un impact majeur sur l'avenir de l'entreprise.

Note : La situation est souvent moins alarmante qu'il ne paraît car on fera les paiements au banquier en augmentant les comptes fournisseurs, la marge de crédit. Ça ne fait que cacher temporairement le problème !

Le groupe 1 a une marge de sécurité de 8.72 %, ce qui semble bon par rapport à la norme. Cependant les amortissements représentent de 10.5 à 13.5 % des produits !

### La situation idéale : CDR optimale ?

En refaisant les mêmes calculs que précédemment mais basé sur la CDR optimale (bénéfice + intérêts), en conservant donc le montant des amortissements pour le renouvellement des immobilisations, on obtient les

Tableau 6	moyenne	1	2	3
CDR opti	79844	160701	76849	4952
Annuité	129696	174669	126051	91985
Solde résiduel	-49852	-13968	-49202	-87033
MS Opti	-11.00%	-1.77%	-9.55%	-23.14%
MS Opti >0	16.18%	37.69%	11.58%	3.85%

résultats suivants (tableau 6) :

La marge de sécurité basée sur la CDR optimale est négative pour tous les groupes. Seulement 16 % des entreprises rencontrent ce critère (84 % ne le rencontrent pas !). Bien logiquement, le % d'entreprises ayant

une MS Optimale >0 augmente avec la rentabilité des entreprises.

84 % des entreprises n'ont pas, à terme, la capacité de renouveler totalement leurs immobilisations sans faire de nouveaux emprunts (qui vont augmenter l'annuité sans augmenter la CDR). C'est un cercle vicieux qui pousse à l'augmentation de l'endettement par unité de production et du risque, à la fragilisation financière et à terme la disparition des entreprises (en défaut de paiement).

Si on veut un secteur agricole fort, compétitif et en santé, **l'agriculteur et le banquier devraient refuser tout emprunt MLT dont l'annuité excède la CDR Optimale**. Cela amène à faire des projets d'investissements productifs, pousse à l'efficacité « volontaire ».

### Éliminer l'effet durée des emprunts

La durée de l'emprunt ayant un impact sur le montant de l'annuité, nous avons standardisé l'annuité (voir détail des calculs de la MSSP dans Info-transfert de septembre 2008). Le calcul de la Marge de Sécurité Standardisée sur les Produits appliqué sur cet échantillon présen-

Tableau 7	moyenne	1	2	3
Solde résiduel standard	-53753	-14573	-52736	-94961
MSSP	-10.76%	-2.34%	-10.73%	-24.16%
MSSP>0	23.89%	45.38%	21.62%	6.92%

te les résultats suivants (tableau 7) :

Les résultats sont similaires à ceux obtenus avec la CDR optimale : plus l'entreprise est rentable, plus le % d'entreprises ayant une MSSP>0 est élevé.

### Et l'avenir ?

Après avoir tracé le portrait de la situation actuelle des entreprises laitières, qu'en est-il de leur avenir dans un contexte, semble-t-il, peu favorable ? L'ASRA va être modifiée (annonce récente du MAPAQ) et il serait surprenant que ce soit pour en augmenter les compensations. Pour l'année 2008, les prix des grains sur le marché a été relativement bon, si bien que, dans notre échantillon, les compensations ASRA ne représentent qu'un pourcent des produits bruts. De plus, sur les entreprises laitières, la très grande majorité des grains produits est utilisée pour l'alimentation du troupeau (intégration verticale). Donc, des modifications de l'ASRA ne devraient pas avoir d'impact important sur les entreprises laitières. En effet, si

46 % des entreprises ont de la difficulté à faire leur paiement.

84 % n'ont pas la capacité de renouveler complètement leurs immobilisations.

Donc, 16 % sont bien gérées et en bonne santé financière.



Suite page 4

Tableau 8	moyenne	1	2	3
MSSP>0 (avec assurance)	23.89%	45.38%	21.62%	6.92%
MSSP>0 (sans assurance)	18.69%	36.15%	16.60%	5.38%



## Avenir et rentabilité ! (suite)

on fait l'hypothèse que toutes les assurances (ASRA, Assurance récolte, PCSRA) sont annulées, toute chose étant égale par ailleurs, 5 % des entreprises changent de statut (de  $MSSP > 0$  à  $MSSP < 0$ ) (tableau 8). L'impact le plus grand s'observe dans le premier groupe (9 % de variation). L'impact des assurances pour les entreprises laitières est, d'un point de vue, relativement faible (5 %), mais d'autre point de vue, important car 5 % des entreprises sont très à risque car sensibles au niveau de 1% des produits !

Une autre hypothèse, tout aussi risquée, est de miser de l'avenir des quotas (voir encadré). Si les quotas disparaissaient, cela aurait deux impacts : d'un côté, la valeur des quotas tombe à 0 (pas les remboursements sur les emprunts qui les ont financés) et d'un autre côté, le prix du lait serait affecté (baisse au niveau du prix mondial). Ce deuxième élément est certainement le plus important car il touche de manière récurrente les produits annuels de l'entreprise.

Combien d'entreprises laitières québécoises sont capables de faire face à cette hypothèse ? Deux scénarios : baisse du prix du lait de 15 % (de 72\$/hl à 61\$/hl), et baisse de 30 % (à 50 \$/hl) pour rejoindre à peu près le prix mondial actuel. Les résultats

Tableau 9	moyenne	1	2	3
MSSP>0 (avec quota)	23.89%	45.38%	21.62%	6.92%
MSSP>0 (Prix du lait baisse de 15 %)	3.66%	9.23%	2.70%	0.00%
MSSP>0 (Prix du lait baisse de 30 %)	0.39%	1.54%	0.00%	0.00%

(tableau 9) : Dans le contexte actuel, 24% des entreprises ont une  $MSSP > 0$ , il en reste 4 % si le prix du lait baisse de 15 % et moins de 0.5% si le prix du lait baisse de 30 %. Bien évidemment, ce sont les entreprises les plus rentables (car les plus efficaces) qui ont plus de chance de résister.

Dans ces hypothèses, la baisse de prix a été brutalement appliquée, toute chose étant égale par ailleurs. Cela signifie que la situation ne sera pas aussi dramatique que celle décrite : des décisions politiques seront prises (acheter les 14 milliards \$ de quotas aux producteurs ?, faire rentrer la production laitière à l'ASRA ?,...). Ce qui va changer surtout c'est l'attitude du producteur pour conserver son entreprise : Choix des investissements productifs, productivité du capital, efficacité technico-économique, réduction de l'endettement, ... Autrement dit : améliorer la gestion de l'entreprise.

### En conclusion

En production laitière, production actuellement très protégée, 46 % des entreprises sont en difficulté financière (solde résiduel négatif). La différence entre ces 46 % et celles qui vont bien repose sur la qualité de gestion et donc les compétences en gestion du(des) décideur(s). Il faut « Succomber à la tentation de gérer » !

### L'avenir des quotas ?

La grande question que l'on se pose depuis 1994 ! Personne n'a la réponse. Quelques éléments de réflexion :

- Les quotas ne sont pas protégés. Les frontières sont protégées par des barrières tarifaires dégressives. Donc, même si elles étaient, à l'origine, élevées, la protection tend vers 0 à terme.
- Le prix mondial du lait, combiné au taux de change, fait que, malgré les barrières tarifaires, le prix américain se rapproche grandement du prix canadien.
- Le pourcentage d'importation de produits du lait augmente.
- En 2012, la Suisse n'aura plus de quota.
- L'Europe est la dernière grande puissance économique à maintenir des quotas. En 2015, l'Europe élimine les quotas.
- Quel poids aura le Québec, par l'intermédiaire du Canada, dans une nouvelle négociation ?
- Nouveau et à contre courant : plusieurs pays se questionnent sur l'intérêt d'instaurer des quotas.

La question n'est donc pas de savoir si, idéologiquement, les quotas sont bons ou mauvais, la réponse déborde largement des pouvoirs du Québec et du Canada.

Une chose est certaine : il n'est pas certain que les quotas vont rester. Il y a un risque !

D'autant plus que le contexte actuel met à risque les filets de sécurité dans un avenir proche (1 à 6 ans). Dans une telle éventualité, l'entreprise n'aura d'autre choix que d'être bien gérée pour avoir une chance de s'en sortir.

Cela amène deux questions :

- Pourquoi attendre une situation problématique éventuelle pour bien gérer ?
- Comment sensibiliser les agriculteurs aux problématiques actuelles et futures potentielles, pour qu'il « succombe à la tentation de gérer » dès aujourd'hui ?

Un argument sans doute est que la gestion « ca paie! » et que l'amélioration de la gestion peut avoir des effets positifs et rapides sur la situation de l'entreprise (voir IT sept 09, « le transfert de ferme : une affaire de gestion » sur [www.Traget.ulaval.ca](http://www.Traget.ulaval.ca)).

Source :

Base de données Agritel de la FGCAQ (FGCAQ.com), entreprises laitières, 2008.

Référence :

Le transfert de ferme : une affaire de gestion !, JP. Perrier, F. Lepage, Colloque Gestion-Établissement, CRAAQ, St Hyacinthe, 2009



## Avenir et taille d'entreprise ! Par Jean Philippe Perrier

L'avenir est aux grandes fermes ! Il faut grossir pour profiter des économies d'échelles et ainsi améliorer la rentabilité ! Grosses fermes = compétitivité ! Etc, Le discours est aux grosses entreprises. Dans l'article précédent, nous avons dit que les fermes plus grosses étaient plus rentables. Qu'en est-il vraiment ? Est-ce que la pérennité de l'entreprise est liée à sa taille ?

Pour tenter de répondre à la question ou, au moins, apporter des éléments de réflexion, nous avons repris le même échantillon de fermes laitières que précédemment et les avons classées en fonction de leur taille (nb de vaches) : le groupe 1, des fermes de plus de 76 vaches (en moyenne 119), le groupe 3, des fermes de moins de 46 vaches (en moyenne

(12 % de plus).

### État de résultat

Dans l'état de résultat (tableau 4), les produits confirment l'hypothèse sur le bilan, les vaches du groupe 1 produisent plus de lait que le groupe 3. Les fermes du groupe 1 sont plus efficaces (% de charges) que les deux autres groupes. Une différence de 6 % dans le % de charges entre les groupes 1 et 2 représente 155 \$/vache au niveau des charges (avant intérêt, salaire, amortissement). Y-a-t-il des économies de taille, par exemple, des escomptes de volume sur la moulée, ou une meilleure utilisation des intrants ? Sans doute une combinaison des deux.

Au niveau des économies d'échelle (charges fixes /vache), on constate qu'el-

*Ce n'est pas une question de taille mais de GBS et de gestion !*

*Il vaut mieux être petit et en bonne santé que gros et malade !*

Tableau 1	moyenne	1	2	3
nb de fermes	519	133	254	132
Nb de vaches	68	119	58	37
Rentabilité économique	2.67%	3.39%	2.63%	2.03%

37) et le groupe 2, intermédiaire, a en moyenne 58 vaches. Il apparaît que la rentabilité des fermes du groupe 1 soit supérieure à celle du groupe 3. Cependant un coefficient de corrélation de 0.19 ne dénote pas une forte relation entre le nombre de vaches et la rentabilité.

### Au niveau des actifs

Sur le tableau 2, on constate qu'il existe peu de différence de capitalisation par vache entre le groupe

Tableau 2	moyenne	1	2	3
Actif Ct	2309	2251	2382	2280
Animaux	2415	2427	2447	2277
machinerie	3728	3562	3829	3702
Batiment	1810	1993	1827	1592
Terre	6311	5871	6529	7073
Quota	22063	22572	22075	20388
Autres actifs	1122	1328	980	883
<b>Total actifs</b>	<b>39646</b>	<b>40496</b>	<b>39994</b>	<b>38119</b>

1 et 2. Entre les groupes extrêmes, une différence sur la valeur des animaux et du quota laisse deviner une production par vache supérieure dans le groupe 1. Plus de machinerie et de terre, moins de bâtiment pour le groupe 3 laisse imaginer la difficulté de dimensionner la machinerie pour des petites unités mais aussi la nécessité pour les grosses entreprises de construire de nouveaux bâtiments. Globalement, les différences sont moins prononcées entre les groupes que lorsque l'on classe les entreprises sur la rentabilité.

### Au niveau du passif

Comme on peut s'y attendre, l'expansion étant principalement financée par emprunt (tableau 3), plus l'entreprise est importante plus elle est endettée

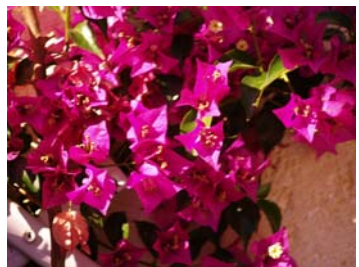
Tableau 4	moyenne	1	2	3
Produits totaux	7298	7397	7322	6907
% de charges	56.95%	53.94%	56.93%	60.02%
Charges av AIS	4156	3990	4169	4146
MAIS	3144	3467	3168	2771
Salaire et retraits	1233	1226	1259	1189
Intérêts MLT	743	875	724	646
Amortissement	850	866	863	809
<b>Bénéfice net</b>	<b>318</b>	<b>500</b>	<b>323</b>	<b>126</b>

les ne sont guère évidentes : les salaires/vache sont similaires, les intérêts, liés à l'endettement, et les amortissements en défaveur du groupe 1. On observerait plutôt une déséconomie d'échelle ou peut-être plus simplement que grandes ou petites, les entreprises sont en moyenne aussi efficaces ou inefficaces dans l'utilisation de leurs ressources.

La différence de bénéfice résume la situation : le 700 \$ (différence de MAIS entre 1 et 3) de gain du à une production plus élevée et des charges variables plus faibles est en partie grugé par les déséconomies d'échelle.

### L'avenir des grosses fermes

Comme on vient de le voir, les entreprises de plus grande dimension disposent de plus de bénéfice mais sont plus endettées. Avec une rentabilité moyenne de 3.4 % sur un marché à 6 %, Quel est leur avenir ?



Source : Base de données Agritel de la FGCAQ (FGCAQ.com), entreprises laitières, 2008.

Référence :

L'expansion en agriculture : un choix incontournable ?, R. Levallois, colloque entrepreneur-gestionnaire, CRAAQ, Drummondville, 2001

Tableau 3	moyenne	1	2	3
Passif CT	5.58%	5.82%	5.36%	5.47%
Passif MLT	34.67%	39.95%	31.12%	28.11%
Avoir propre	59.74%	54.23%	63.52%	66.42%
<b>Total Passif + CP</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>

Suite page 6

# TRAGET LAVAL

## Comité éditorial

Raymond Levallois  
Diane Parent  
Jean-Philippe Perrier

## TRAGET Laval

Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation  
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4  
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395  
Télécopie : (418) 656-7821  
Messagerie : [traget@traget.ulaval.ca](mailto:traget@traget.ulaval.ca)

**Info-Transfert est un bulletin d'information sur le transfert de ferme et l'établissement en agriculture. Il est publié par le groupe de recherche TRAGET Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). La mission de TRAGET Laval est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture.**

Toute reproduction des articles avec mention est encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

---

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB  
[HTTP://WWW.TRAGET.ULAVAL.CA/](http://www.traget.ulaval.ca/)

---

## Avenir et taille d'entreprise ! (suite)

Dans le tableau 5 sont repris les calculs des marges de sécurité : calcul traditionnel (MS max basé sur la CDR max), calcul standardisé (MSSP). En moyenne, les pourcentages d'entreprises ayant une MS > 0 sont les mêmes que dans l'article précédent. Il est intéressant de constater, par contre, que la fluctuation de ces pourcentages entre les groupes est beaucoup plus faible et pour ainsi dire nulle dans le cas de la MSSP. Cela signifie que la taille n'a aucun impact sur les chances de survie de l'entreprise.

De plus, si on reprend l'hypothèse que le prix du lait baisse de 15 %, on constate que ce sont les entreprises de petites et moyennes tailles qui ont le plus d'avenir. Cela fait ressortir la fragilité d'une entreprise endettée.

Tableau 5	moyenne	1	2	3
MS max>0	54.34%	61.65%	53.15%	49.24%
MSSP>0	23.89%	24.06%	23.23%	25.00%
MSSP>0 (prix du lait baisse de 15 %)	3.66%	0.75%	5.12%	3.79%

### En conclusion

Cette rapide analyse montre, comme plusieurs autres études, que : ce n'est pas la taille qui compte, c'est la gestion ! Ca montre aussi que les économies d'échelle, raison suprême pour prendre de l'expansion, ne sont pas aussi évidentes que le discours populaire veut le laisser croire. Et tant que l'on empruntera à un taux de marché plus élevé que celui où l'on place (perdre de l'argent avec l'argent des autres), il faut limiter l'endettement.

Pour paraphraser Ricet Barrié, il vaut mieux être petit en bonne santé que gros et malade ! (Quoique gros et en bonne santé soit une meilleure alternative que petit et malade .... !).

## La relève en France : quelques Info

D'après les données de l'observatoire national (installagri.net), le taux de renouvellement des agriculteurs (rapport entre le nombre de nouvelles immatriculations à la Mutuelle Sociale Agricole et le nombre de cessations d'activité) s'établit à 62.1 % pour 2007 (55.7% en 2006). Plus de 9000 jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) se sont installés en 2007. 57 % d'entre eux ont reçu les aides gouvernementales (Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA)). Cette relève « aidée » s'installe en moyenne à 28 ans. Elle est composée à 20 % de femmes. 27% de la relève n'est pas d'origine agricole et 73 % des établissements sont familiaux. A remarquer le niveau de formation de cette relève : 59 % ont un niveau Bac (équivalent DEC), 32 % un BTSA (brevet de technicien supérieur agricole, équivalent DEC agricole +1) ou plus. Comme pour la prime à l'établissement, la DJA est fonction du niveau de formation.

La France depuis de nombreuses années a accordé une grande importance à la relève, allant jusqu'à favoriser une installation au détriment de l'agrandissement d'exploitations existantes. Cependant, les choses ont l'air de changer. Un de nos fidèles lecteurs, Pierre, nous a transmis l'information suivante : **Le représentant du ministre de l'Agriculture a annoncé, au congrès des ADASEA/ODASEA, une nouvelle baisse de plus de 15% de la dotation pour 2010 à ces associations chargées d'accompagner les candidats à l'installation.** Dans un communiqué commun, la FNSEA, les Jeunes Agriculteurs et l'APCA s'insurgent contre la baisse qui intervient « après 7 années de réductions radicales des crédits d'État alloués aux ADASEA ». Une telle mesure aurait, selon eux, pour effet de « condamner la politique d'accompagnement de l'installation en agriculture ».

Sources : [pleinchamp.com/article/detail.aspx?id=37982&menu\\_id=2&page=5&local=false&pub\\_id=2;](http://pleinchamp.com/article/detail.aspx?id=37982&menu_id=2&page=5&local=false&pub_id=2;)  
[www.Installagri.net](http://www.Installagri.net)